

Que penser de la plateforme Poppins ?

La Plateforme Poppins est un jeu sérieux destiné aux enfants présentant un Trouble Spécifique des Apprentissages sur le versant de la Lecture. Sa construction repose sur la théorie d'un déficit du traitement du rythme de la parole chez les personnes dyslexiques ainsi que sur l'importance de l'association graphème-phonème dans l'apprentissage de la lecture. Il se compose de tâches musicales et rythmiques, ainsi que d'exercices de langage écrit.

Une première mise à disposition de l'outil aux familles a permis d'évaluer l'usage de l'outil en situation de vie réelle. Cette mise à disposition a donné lieu à une première publication : Vonthron, F., Yuen, A., Pellerin, H., Cohen, D., & Grossard, C. (2024). A Serious Game to Train Rhythmic Abilities in Children With Dyslexia: Feasibility and Usability Study. *JMIR Serious Games*, 12, e42733.

Une seconde étude, randomisée contrôlée menée sur 154 enfants dyslexiques âgés de 7 à 11 ans a été menée par l'Hôpital de la Pitié Salpêtrière (ClinicalTrials.gov ID NCT05154721). Les premiers résultats présentés par l'équipe de l'hôpital sont encourageants, avec une amélioration de la lecture chez les enfants ayant utilisé ce jeu. Cependant, ces résultats ne sont pas retrouvés sur toutes les mesures de lecture. Ils restent donc à confirmer et leur impact d'un point de vue clinique n'a pas encore été mesuré. La publication des résultats dans une revue à comité de lecture est actuellement en cours.

Afin d'accompagner les orthophonistes dans la potentielle prescription d'outils numériques, l'évaluation des Dispositifs Médicaux Numériques (DMN) devient un sujet d'intérêt qui relie recherche et clinique. L'UNADREO s'associe donc au Centre Hospitalier Laborit de Poitiers et au CHU de la Pitié Salpêtrière afin de mener une étude sur 302 enfants dyslexiques de 7 à 11 ans suivis en orthophonie pour évaluer l'impact de cet outil sur la prise en soin en orthophonie et sur l'évolution des enfants. Les enfants pourront utiliser gratuitement le jeu sur une durée de 3 mois, à raison de 5 entraînements par semaine (Recherche enregistrée auprès de l'ANSM sous le numéro ID-RCB : 2023-A02723-42). Cette étude, en plus de la précédente, sera soumise au collège de la HAS afin qu'elle évalue si l'outil peut entrer dans le dispositif PECAN, permettant un remboursement anticipé sur un an par la sécurité sociale.

Dans l'attente des résultats, nous ne pouvons actuellement nous prononcer sur le recours à cet outil qui viendrait en complément d'une prise en soin orthophonique sans s'y substituer.

Nous encourageons chaque orthophoniste à évaluer l'intérêt de son utilisation selon les besoins de ses patients.

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2023-01/logigramme_evaluation_des_dispositifs_medicaux_numeriques_2023-01-12_10-35-20_104.pdf